

Comté de Montcalm.—Cherisey : MM. Daniel Treusdell, Thomas Holtley, Olivier Goulet, Damase Riopelle et Joseph Christin dit St. Amour.
Comté de Gaspé.—Fox and Griffin Cove : M. F. A. Oliva.
Comté de Montmagny.—Grosse Ile : MM. Charles Langlois, Eusébe Langlois, Antonin Lavoie, François X. Turcotte et Olivier Gagnier ; et M. E. Bonneau, secrétaire-trésorier.
Comté de Chicoutimi.—St. Alphonse de Bagotville : MM. L. Otisse, Charles Roi et Adolphe Tremblay.
Comté de Gaspé.—Isles de la Madeleine : MM. Boudreault, Isidore Pigeau, Charles M. Bourque, Edouard Paquet et Antoine Chevrier.
Montréal.—Cité — Protestants : MM. William Snodgrass, A. Kempt et William Lunn.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. William Nichols, Alfred McHatchie et William McGuire, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles ou écoles primaires supérieures.

Mlle. Elizabeth Kerr et M. Olivier Warren, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

AVIS DIVERS.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.—L'inauguration de l'école normale Laval aura lieu à Québec, MARDI, le douze Mai prochain, à 12 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'école. MM. les inspecteurs d'école, les membres des bureaux des examinateurs et les instituteurs sont particulièrement invités à y assister.

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.—Il se tiendra dans la grande salle de l'école normale Laval, à Québec, MARDI, le TREIZE Mai prochain, à onze heures du matin, une conférence des instituteurs de la circonscription de cette école. Le soir, à SEPT heures, il leur sera offert une collation au même lieu.

SECONDE CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—La seconde conférence de cette association aura lieu, dans la salle des cours publics de l'école normale Jacques-Cartier, lundi, le premier jour de juin prochain, à dix heures du matin. Il y sera proposé un projet de règlements généraux, et des lectures seront faites par MM. les professeurs de l'école normale et par plusieurs instituteurs.

AUX INSTITUTEURICES.

Le bureau des examinateurs du district de Kamouraska tiendra une séance spéciale, pour l'examen des institutrices seulement, jeudi, le 28 Mai prochain, à dix heures du matin, au palais de justice, en la paroisse St. Louis.

P. DUMAIS, Secrétaire.

Une séance spéciale du bureau des examinateurs protestants du district de Montréal, pour l'examen des institutrices seulement, aura lieu, mardi, le 23 Mai prochain.

A. N. RENNIE, Secrétaire.

Le bureau des examinateurs catholiques de Montréal tiendra une séance spéciale pour l'examen des institutrices seulement, le 19 Mai prochain, à 9 heures A. M., dans la maison des Frères des écoles chrétiennes, rue Vitré.

F. X. VALADE, Secrétaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Charles Leroux, canadien de naissance, âgé de 32 ans, marié, muni de diplôme pour école-modèle, entreprendra d'enseigner l'anglais et le chant. Adresse : M. Charles Leroux, St. Jacques-Mineur.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par le Surintendant de l'éducation.

De M. B. Dawson, libraire, Montréal : histoire de Thucydide, 2 vols in-12 ; l'insurrection en Chine, depuis son origine jusqu'à la prise de Nankin, 1 vol in-12 ; Etudes de la nature, par Bernardin de St. Pierre, 1 vol in-12 ; Tableaux de la Nature, par A. de Humboldt, 2 vol in-12 ; Discours sur les révolutions du globe, par Cuvier, 1 vol in-12 ; "Shall and Will," par Sir E. Head, 1 vol in-12.

De MM. Lelièvre et Angers : 2 vols de "Lower Canada Reports." Du Frère Directeur des écoles chrétiennes à Québec : "Brownson's Elocution," 1 vol.

De M. Joseph Lenoir : Magasin pittoresque de 1834.

Des Régens de l'Université d'Albany : Documents relating to the Colonial History of the State of New-York.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AVRIL, 1857.

Aux amis de l'Éducation.

Nous avons adressé les trois premières livraisons de notre journal aux membres de la législature, du clergé, des professions libérales et à d'autres citoyens distingués que nous considérons, par leur position et leurs lumières, comme les protecteurs-nés de l'éducation. Nous entretenions l'espoir qu'après avoir vu quels étaient nos efforts pour doter le Bas-Canada du premier journal de l'Instruction Publique qui se soit publié en Amérique, en langue française, ils encourageraient l'entreprise en s'y abonnant. Nous ne doutons pas, non plus, que telle ne soit l'intention d'un grand nombre d'entre eux ; mais nous devons leur rappeler respectueusement que l'abonnement est payable d'avance. Ceux donc qui ne nous auront pas transmis CINQ CHELINS, d'ici à la publication de notre prochaine livraison, ne devront pas s'attendre à la recevoir.

En réponse à quelques demandes qui nous ont été faites, nous devons dire qu'il nous est impossible d'expédier le journal gratuitement à qui que ce soit. Les dépenses considérables qu'entraîne la publication de nos deux journaux, avec une subvention qui suffit à peine dans le Haut-Canada à en publier un seul, nous empêche d'en agir ainsi : et si, d'ailleurs, pareille faveur pouvait être faite, les instituteurs y auraient droit de préférence à tous autres.

Nous n'envoyons le journal gratuitement qu'à chaque bureau de commissaires d'école, aux officiers qui remplissent des fonctions sous la loi d'éducation, aux maisons d'éducation et aux institutions littéraires. Pour ce qui est de ces dernières, leur nombre augmente tellement qu'il nous sera impossible d'étendre la même libéralité à celles qui se formeront à l'avenir. D'ailleurs, quoique nous n'objections pas à donner nos deux journaux gratuitement à toutes celles qui sont actuellement en existence, nous ne pouvons qu'approuver et remercier celles qui, se trouvant en moyen de le faire, ont cru devoir nous transmettre le montant de l'abonnement.

Les amis de l'éducation qui, en s'abonnant, désirent recevoir les livraisons déjà publiées, feront bien de ne pas perdre de temps, les premières livraisons étant déjà presque épuisées.

Architecture des Écoles.

PREMIER ARTICLE.

Nous avons dit, dans un article précédent, que rien n'était plus dispendieux que le maître d'école à bon marché. Il n'en est pas de même, du moins, au même degré, de la maison d'école.

S'il est impossible de se procurer un instituteur capable à bas prix, et si même l'instituteur compétent, qui se donne pour un vil prix, vient à perdre, par le résultat même d'un tel contrat, une partie de son efficacité, comme nous l'avons fait voir, il y a, dans l'architecture des écoles, certaines conditions de confort qui n'excluent point l'économie et qui, au contraire, y conduisent.